



Guide Pratique du **COMPOSTAGE** à la maison



Compost, Mode d'emploi

Le compostage permet de recycler et de valoriser toutes les matières organiques (déchets verts, déchets de cuisine, de potager...) grâce à leur décomposition par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons...) en présence d'oxygène et d'eau. Au bout de 4 à 8 mois, ce processus biologique aboutit à un produit comparable au terreau : le compost.

Composter c'est facile, et c'est surtout...

- ➔ Moins de déchets, de transports, d'engrais chimiques,
- ➔ Plus d'économies,
- ➔ Le tout en respectant l'environnement !

Où installer son composteur ?

Il doit être placé **en extérieur**, en contact direct avec la terre afin de faciliter la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition. Préférez-lui un **endroit légèrement ombragé, abrité du vent et assez proche de la maison** pour y avoir accès facilement. Pour cela, utilisez le **bio-seau** qui permet de transporter les déchets de votre cuisine jusqu'au composteur.

LE SAVEZ-VOUS ?

30% DU POIDS DE NOTRE POUBELLE EST CONSTITUÉ DE DÉCHETS ORGANIQUES QUI PEUVENT ÊTRE TRANSFORMÉS EN TERREAU GRÂCE AU COMPOSTAGE !

Les règles d'or du compostage

- 1 **Alterner et équilibrer les types de déchets** (cuisine/ jardin).
- 2 **Surveiller l'humidité** : le compost doit être humide, comme une éponge que l'on vient de presser.
- 3 **Aérer régulièrement** pour accélérer la réaction de dégradation. Pour cela, brassez votre compost deux fois par mois au printemps et en été.
- 4 **Broyer les tailles de haies et apporter des matériaux fins et grossiers.**

Que composter ?

CUISINE

Je mets	En Quantités limitées	Je ne mets pas
<ul style="list-style-type: none"> • Epluchures de légumes • Epluchures de fruits • Restes de fruits et légumes pourris ou cuits • Filtres et marc de café • Sachets de thé • Coquilles d'œufs écrasées • Coquilles de noix écrasées • Algues 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits animaux (viande, poisson) • Pain, pâtes, riz • Papier essuie-tout 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartonnettes d'emballages plastiques • Boîtes d'œufs en polystyrène • Etiquettes de fruits • Matières grasses (huiles de friture...) • Produits laitiers • Agrumes ayant subi des traitements chimiques

JARDIN

<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles (mortes ou non) • Tailles de haies • Déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés) • Branchages coupés de petite taille • Fleurs et plantes coupées/ séchées 	<ul style="list-style-type: none"> • Tontes de gazon • Pommes de terre flétries 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantes traitées chimiquement • Résineux (thuyas, cyprès, cupressus, aiguilles de pin...) • Feuilles vernissées (lierre, laurier...) • Plantes et fruits malades • Gros branchages (trop longs à se décomposer) • Herbes montées en graines
---	---	--

DIVERS

<ul style="list-style-type: none"> • Ecorces d'arbres • Paille, foin • Sciure et copeaux de bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Cendres de bois • Litière minérale ou biodégradable • Vieux chiffons en fibres naturelles • Excréments d'animaux non vermifugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Lingettes • Couches culottes • Matières synthétiques • Mégots de cigarettes • Journaux- Magazines • Cartons imprimés • Bois de palette, contre-plaqué • Bouchons en liège • Cendres de charbon • Poussières et sacs d'aspirateurs • Excréments d'animaux vermifugés • Tous les matériaux non biodégradables (verre, plastiques, métaux, gravats, pierres)
---	--	--

Au printemps

C'est la meilleure saison pour votre composteur.

Le jardin renaît, il y a abondance de déchets végétaux qui proviennent des massifs, des tontes de pelouses, des tailles de haies (à compléter bien entendu par les fermentescibles de cuisine). Il est donc grand temps d'intervenir !

Le composteur va devoir « digérer » tout cela, et il est important de contrôler le taux d'humidité, mais surtout, d'assurer une excellente aération pour optimiser cette période de maturation.

Le compost au fil des saisons...

En été

Le gazon, très riche en azote ne doit pas être déposé en couches trop importantes.

Laissez-le sécher quelques jours dans le composteur, aérez-le pour qu'il perde son acidité et son humidité, puis mélangez-le avec des branches fines pour bien aérer les couches. Vous pouvez ensuite l'utiliser directement en paillage dans le jardin ou aux pieds des arbres.

À l'automne

Vous pouvez utiliser le compost en paillis aux pieds des arbres, arbustes et haies ou comme amendement organique,

c'est à dire incorporé au sol en grande quantité (couche de 3 à 5 cm) pour rendre le sol plus fertile.

Les feuilles mortes qui représentent le plus gros volume de déchets (apport carboné), doivent être bien mélangées avec les dernières tontes, pour éviter un effet de tassement, et faciliter leur décomposition avant l'hiver.

En hiver

C'est le moment creux du cycle annuel du composteur, il est au ralenti, sa

température est basse mais constante (en moyenne entre 10 et 20°C contre 40 à 50°C en pleine saison).

Continuez à l'alimenter en alternant toujours les déchets secs/humides avec les déchets de cuisine.

Durant cette période, remuez et aérez régulièrement votre compost pour éviter un tassement et trop d'humidité.

Des remèdes en cas de problème

Problèmes	Causes	Solutions
→ Odeur désagréable	→ Manque d'air ou trop d'eau	→ Aérez le compost et ajoutez des matériaux grossiers (paille, sciure de bois...)
→ Moisissures, compost sec	→ Manque d'eau	→ Retournez en ajoutant de l'eau, fermez le couvercle
→ Présence de moucheron	→ Résidus de viande, de poisson, déchets sucrés	→ Recouvrez les avec des déchets verts , ou renoncez à ces matières
→ Certains déchets ne se décomposent pas	→ Volume du déchet trop important	→ Emiettez ou broyez , alternez et équilibrez les matières

Trouvez le bon équilibre !

Pour obtenir un **bon compost**, mélangez des déchets de **nature différente** :

- **Environ 2/3 de déchets riches en matière carbonée** : ils sont facilement reconnaissables par leur couleur brune, et leur aspect sec et ferme (branches broyées, sciure, paille, écorces de bois...).
- **Environ 1/3 de déchets riches en azote**, qui sont plutôt jeunes, humides, mous et souvent de couleur verte (pelouse, épluchures, jeunes feuilles, orties...).

Utiliser son compost

Où ?

Sur la **pelouse**, au **potager**, lors de la **plantation d'arbres et d'arbustes** ou encore pour les **plantes en pots et jardinières**. Toutefois, il doit toujours être utilisé en **mélange avec de la terre** (idéal 30% compost, 70% terre) pour éviter une sur-fertilisation.

Comment ?

Pour récupérer votre compost, il faut **soulever la trappe du composteur et le soutirer par le bas**.

En paillage

→ Couvrez le sol avec 2-3 cm d'un compost à tout stade de maturation. Cela permet de protéger la terre contre le soleil, la pluie, le vent et de réguler la température. De plus, il maintient l'humidité et limite la formation de mauvaises herbes.

En amendement organique

→ Incorporez au sol (sur 5 à 15 cm) un compost mûr (8 à 12 mois). Cela permet d'avoir un sol plus facile à travailler et plus fertile. Les plantes sont également plus résistantes.

Comment savoir si mon compost est mûr ?

Un **compost prêt à être utilisé** est avant tout caractérisé par un **aspect homogène**, une **couleur sombre** (brun foncé), une **structure fine, grumeleuse et friable** et une agréable **odeur de terre de forêt**.

Réintroduisez dans le composteur les déchets non décomposés (plus lents).

CONNAILSEZ-VOUS LE « THÉ » DE COMPOST ?

C'EST UN LIQUIDE ISSU DU COMPOSTAGE, RICHE EN NUTRIMENTS, QUI PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR ARROSER VOS PLANTES D'EXTÉRIEUR ET D'INTÉRIEUR.

- Placez du compost bien décomposé dans un sac de toile, puis trempez-le dans un seau d'eau de pluie au moins une semaine jusqu'à obtenir un jus de la couleur du thé. Remettez le compost dans votre composteur et votre thé est prêt !





Les Ateliers
Blinois

Pour tous renseignements
ou conseils

SS

**Communauté de Communes
de la Région de Nozay**

9 rue de l'Eglise
44170 NOZAY
Tél. 02 40 79 51 51
Mail : accueil@cc-nozay.fr
www.cc-nozay.fr

Ouvert du **lundi** au **vendredi**
de **8h30** à **12h30**
et de **13h30** à **17h30**
(16h30 le vendredi)

